

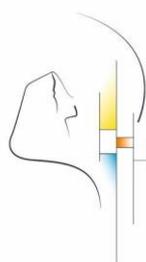


## RENCONTRE NATIONALE UGSEL

# TENNIS

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)

(29) 30 et 31 mars 2023



*La Présentation de Marie*  
École, collège et lycée catholiques



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS CEDEX 05

Tél 01 44 41 48 50

Courriel : [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) – site [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### ACCUEIL

**Mercredi 29 mars de 16h à 19h**

**Adresse : Collège La Présentation de Marie**, 10 rue Monseigneur Paget – 74160 SAINT JULIEN-EN-GENEVOIS

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (pour les joueurs : présentation des licences UGSEL et des licences FFT, présentation des licences encadrants).

### ORGANISATION-CONTACT TECHNIQUE

Comité UGSEL Haute-Savoie

Adresse : 190 chemin de Gräfenberg - BP36 - 74370 ANNECY / @ : [ugsel74@ugsel.org](mailto:ugsel74@ugsel.org)

Sur place :

Directeur comité Haute-Savoie = Cédric AMIOT (06 80 95 38 44)

Responsable sportif : Yvan BICH (06 16 96 89 92)

### COMPETITION

Site de compétition pour les **BENJAMINS ET MINIMES** :

Tennis Club Saint Julien en Genevois – Stade de la Paguette – 66 chemin du Loup – 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

3 terrains couverts en green sets, 2 terrains couverts en terre-battue permanente, 2 terrains extérieurs en résine.



Site de compétition pour les **LYCEENS** :

Tennis Club Archamps – Avenue Marie Curie – 74160 ARCHAMPS (3 terrains couverts en résine)



### INSCRIPTION

Inscription sportive sous la responsabilité des Territoires UGSEL dans **USPORT avant le 8 mars 2023**

↳ **Usport** : page « liste des inscrits en compétition » :

Demander à vos AS de remplir dans la colonne performance le n° de licence FFT, et dans la colonne niveau le classement FFT

Vérification et modifications possibles de la composition nominative des équipes par les AS

### DROIT D'ENGAGEMENT

12 € par joueur (voir le questionnaire de participation)



## QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

**A retourner à l'UGSEL Haute-Savoie pour le 13 mars :**

[ugsel74@ugsel.org](mailto:ugsel74@ugsel.org) (en cas de retard) + UGSEL Haute-Savoie 190 chemin de Gräfenberg - BP36 - 74370 ANNECY

Accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Ugsel Haute-Savoie.

Une facture sera donnée sur place.

En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, les frais engagés ne seront pas remboursés.

## RESTAURATION

Dîner mercredi soir : au self du Collège La Présentation de Marie –  
10 rue Monseigneur Paget – 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Déjeuner jeudi midi : panier repas

**Dîner jeudi soir : à organiser par vos soins.** (Se référer à la liste des restaurants possibles sur le site de l'Ugsel)

Déjeuner vendredi midi : panier repas

Vendredi soir : panier repas possible



→ La réservation à vos frais de ces repas se fait à l'aide et à la réception du questionnaire de participation (sauf pour le dîner du jeudi soir à organiser vous-même).

## BUVETTE :

Buvettes sur place : boissons et friandises, tenues par les élèves de l'AS La Présentation de Marie

## HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres.

Une liste est disponible sur le site de l'UGSEL nationale avec les précisions sur les transports et la restauration correspondants. L'hôtel Ibis Style Neydens est à privilégier.

## NAVETTES

Possibilité de navettes pour les équipes venant en train. **A réserver lors de l'inscription**

## PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0.02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute)

## RECOMPENSES

Podiums à l'issue de la compétition sur chaque site à 15h30



## CADEAU SOUVENIR

Un souvenir sera offert à chaque participant.

Stand de convivialité attendra les jeunes à l'accueil le mercredi soir.

Les adultes pourront découvrir quelques spécialités régionales.



## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

### DIRECTEUR DE COMPETITION

M. Yvan BICH

Pour toute question technique et sportive, contacter [yvan.bich@orange.fr](mailto:yvan.bich@orange.fr)

### REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers parus sur le site de l'UGSEL Nationale : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

#### **AVENANT AU REGLEMENT SPECIFIQUE DU TENNIS**



**Suite au retour du sondage effectué auprès des territoires, pour des raisons d'organisation, il est décidé que le championnat se déroulera à 6 équipes par catégorie cette année.**

2 quotas pour AURA, 2 pour Hauts-de France, 2 pour Grand Est.

La compétition est conforme au règlement national consultable ci-après :

[22-23 REGLEMENT TENNIS\\_0.pdf \(ugsel.org\)](#)

Rappel de quelques points : une rencontre équivaut à 3 parties. Elle se déroule dans l'ordre suivant : double garçon, simple fille, simple garçon.

La composition des équipes est donnée au responsable de terrain avant le début de la rencontre.

Le garçon le mieux classé n'est pas obligatoirement aligné en simple.

Un joueur ne peut participer qu'à une partie (à l'intérieur d'une rencontre)

**Point spécifique au championnat : Pour la phase de poules, quand une équipe ne joue pas, l'équipe présente obligatoirement un Jeune Officiel sachant remplir une feuille d'arbitre type A1 fédéral.**

### LICENCES

Les licences UGSEL et FFT des joueurs seront vérifiées lors de l'accueil administratif du mercredi soir.

Un listing des classements de tous les participants sera disponible.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

La présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement ou numérique sur Ugselnet. (Article 7 des RG)

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'Association Sportive ou accompagnateur ponctuel.

Comme pour les élèves, lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement, ou numérique sur Ugselnet.

**La compétition est homologuée FFT au format 7.**

### ARBITRAGE

Assuré par les jeunes officiels (cf règlement de la compétition)

#### **RECLAMATIONS QUANT A L'ARBITRAGE :**

Tous les élèves et adultes s'engagent à respecter les décisions prises par le Jeune Officiel.

Seul le capitaine peut faire une réclamation au cours du match au responsable de terrain.



## REPRESENTANT BUREAU NATIONAL

### REPRESENTANT CTN

Yvan BICH, Rémi DUPUIS, Cécile LECLERC et Stéphane LEQUIMBRE

### RESPONSABLE JO

M. Rémi DUPUIS

### ORGANISATEURS

Responsable : Yvan BICH

Comité d'organisation : Professeurs d'EPS du réseau Ugsel74.

Avec l'aide des élèves de la section sportive Tennis du Collège La Présentation de Marie, élèves de spécialité EPPCS du lycée Sainte-Famille.

### CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la charte Ethique et Sportive

#### NOTE IMPORTANTE :

Les accompagnateurs des participants (enseignant d'EPS, parents ou autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

### TENUE

Une tenue spécifique à l'activité est obligatoire : chaussures de tennis, shorts ou jupes.

***Prévoir que les terrains ne sont pas tous de même nature (greenset ou terre-battue synthétique).***

Un maillot identique pour l'ensemble de l'équipe est vivement conseillé.

**Les balles de matchs sont fournies.**

### VOL

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.

### REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Voir règlement spécifique Tennis UGSEL

### LUTTE CONTRE LE DOPAGE (Référence à l'article 30 des RG UGSEL)

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant les médicaments.



## PROGRAMME GENERAL

### Mercredi 29 mars 2023

En continu pour les élèves de 16h à 18h, stand « touch tennis » animé par des élèves d'EPPCS du lycée Sainte Famille La Roche sur Foron

**16h-19h** : Accueil administratif et convivial au collège La Présentation de Marie  
(10 rue Monseigneur Paget – 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS)

**18h-19h** : Point arbitrage, jeune officiel avec tous les participants et un représentant du comité 74 FFT

**19h-21h** : Repas au Collège La Présentation de Marie

**A partir de 20h00** : retour aux hôtels en minibus prévu par l'organisation

### Jeudi 30 mars 2023

*Afin de découvrir le patrimoine local, proposition d'une excursion à Annecy après les rencontres.*

**8h** : départ de la navette prévue par l'organisation depuis l'Ibis Style Neydens.

**8h30** : début des matchs. Les collégiens sur le site de St Julien, les lycéens sur le site d'Archamps.

**12h** : début de la deuxième rotation

Fin prévisionnelle de la 2<sup>ème</sup> rotation à **15h30**

**15h45** : départ d'une navette\* pour visite de la ville d'Annecy depuis le tennis club St Julien.

**16h** : passage de la navette au tennis club d'Archamps

Arrivée à Annecy à 16h45 ; sortie sur Annecy en bord de lac et centre-ville (en autonomie – itinéraire touristique prévue sur carte) ; Départ d'Annecy à 18h30 pour le retour.

**Aux environs de 19h** : retour aux hôtels (Ibis Styles Neydens et Collège La Présentation de Marie).

*\* la navette concerne ceux qui ont réservé à l'hôtel Ibis Style Neydens et au collège La Présentation de Marie. Si vous avez réservé un autre hôtel, les déplacements sont assurés par vos soins (bus de ville, minibus).*

### Vendredi 31 mars 2023

**8h** : départ de la navette prévue par l'organisation depuis l'Ibis Style Neydens

**8h30** : début des matchs. Les collégiens sur le site de St Julien, les lycéens sur le site d'Archamps.

**12h** : finale et matchs de classements

**15h30** : remise des prix sur chaque site

**16h** : fin du championnat - départ de la navette pour se rendre à la gare



PLAN SITUATION GENERAL





**PROGRAMMATION GENERALE DE LA COMPETITION**

Il y a 6 équipes par catégorie. Deux poules de 3. Les vainqueurs de poules se rencontrent pour décerner le titre de champion national. Matches de classements.

	<b>JEUDI 8h30 début des matches</b>	<b>JEUDI Pas avant 12h</b>	<b>VENDREDI 8h30 début des matches</b>	<b>VENDREDI Pas avant 12h</b>
TC ST JULIEN court n°1 - greenset	Poule 1 - A/B benjamins	Poule 1 - C/A benjamins	Poule 1 - B/C benjamins	Vq Poule Benjamins
TC ST JULIEN court n°2 - greenset	Poule 2 - A/B benjamins	Poule 2 - C/A benjamins	Poule 2 - B/C benjamins	Vq poule Minimes
TC ST JULIEN court n°3 - greenset	Poule 2 - A/B minimes	Poule 2 - C/A minimes	Poule 2 - B/C minimes	2e poule benjamins
TC ST JULIEN court n° 4 - terre battue synthétique	Poule 1 - A/B minimes	Poule 1 - C/A minimes	Poule 1 - B/C minimes	2e poules minimes
TC ST JULIEN court n° 5 - terre battue synthétique				3e poules minimes
TC ARCHAMPS court n°1 - greenset	Poule 2 - A/B lycée	Poule 2 - C/A lycée	Poule 2 - B/C lycée	Vq poule lycée
TC ARCHAMPS court n°2 - greenset	Poule 1 - A/B lycée	Poule 1 - C/A lycée	Poule 1 - B/C lycée	2e poule lycée
TC ARCHAMPS court n°3 - greenset				3e poule lycée
TC ST JULIEN Court extérieur OU TC Valleiry en couvert greenset				3e poules benjamins



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)